



**Les Cahiers d'Outre-Mer**

Revue de géographie de Bordeaux

256 | Octobre-Décembre 2011

Varia

---

## L'évolution géo-environnementale de la Martinique entre les années 1956 et 2006

Corinne Plantin

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/com/6414>

DOI : 10.4000/com.6414

ISSN : 1961-8603

### Éditeur

Presses universitaires de Bordeaux

### Édition imprimée

Date de publication : 1 octobre 2011

Pagination : 551-564

ISBN : 978-2-86781-720-5

ISSN : 0373-5834

### Référence électronique

Corinne Plantin, « L'évolution géo-environnementale de la Martinique entre les années 1956 et 2006 », *Les Cahiers d'Outre-Mer* [En ligne], 256 | Octobre-Décembre 2011, mis en ligne le 01 octobre 2014, consulté le 30 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/com/6414> ; DOI : 10.4000/com.6414

---



## L'évolution géo-environnementale de la Martinique entre les années 1956 et 2006

Corinne PLANTIN<sup>1</sup>

En observant l'évolution géo-environnementale de la Martinique, on constate sur l'ensemble de l'île une nette expansion spatiale des ceintures construites. Les espaces bâtis sont souvent qualifiés d' « espaces urbanisés ». Néanmoins, le bâti concerne également les espaces ruraux. Ainsi, pour cette étude dont l'intérêt est de souligner les conséquences spatiales d'une forte anthropisation en milieu insulaire, il est préférable d'utiliser le terme de zone bâtie plutôt que celui d'espace urbanisé. Les ceintures agricoles cultivées connaissent à certaines périodes une fragmentation, un morcellement, voire une déprise spatiale, qui reflètent parfaitement la transition entre une société martiniquaise rurale autrefois d'habitations, et une société contemporaine de consommation qui s'est fortement urbanisée. L'évolution de la toponymie entre 1956 et 2006, montre également cette tendance. En effet, sur les cartes IGN de 1956, il y avait de nombreux quartiers dont la toponymie contenait le mot « habitation ». Au fil du temps, un petit nombre d'entre eux a été rebaptisé, mais le plus souvent les quartiers n'ont gardé que le nom de l'habitation, de la distillerie ou de la sucrerie qui autrefois servait de référence toponymique. Par exemple, à Saint-Pierre, l'espace nommé « Habitation Blondel » sur la carte IGN de 1956, est devenu le quartier Blondel sur celle de 1986. Au Lamentin, la distillerie Acajou de 1956 a laissé place au quartier Acajou en 1986. Néanmoins, il restait encore sur les cartes IGN de 2006 quelques quartiers ayant gardé une toponymie incluant le mot « habitation », surtout dans les zones rurales, par exemple l'Habitation Gradis à Basse-Pointe. Il y a eu parallèlement des maintiens, voire des expansions de zones agricoles, favorisés par des mesures juridico-administratives, économiques et politiques, visant à protéger et valoriser les terres, les emplois et les productions agricoles de la Martinique. De nos jours, la ceinture agricole cultivée du littoral nord-atlantique de l'île

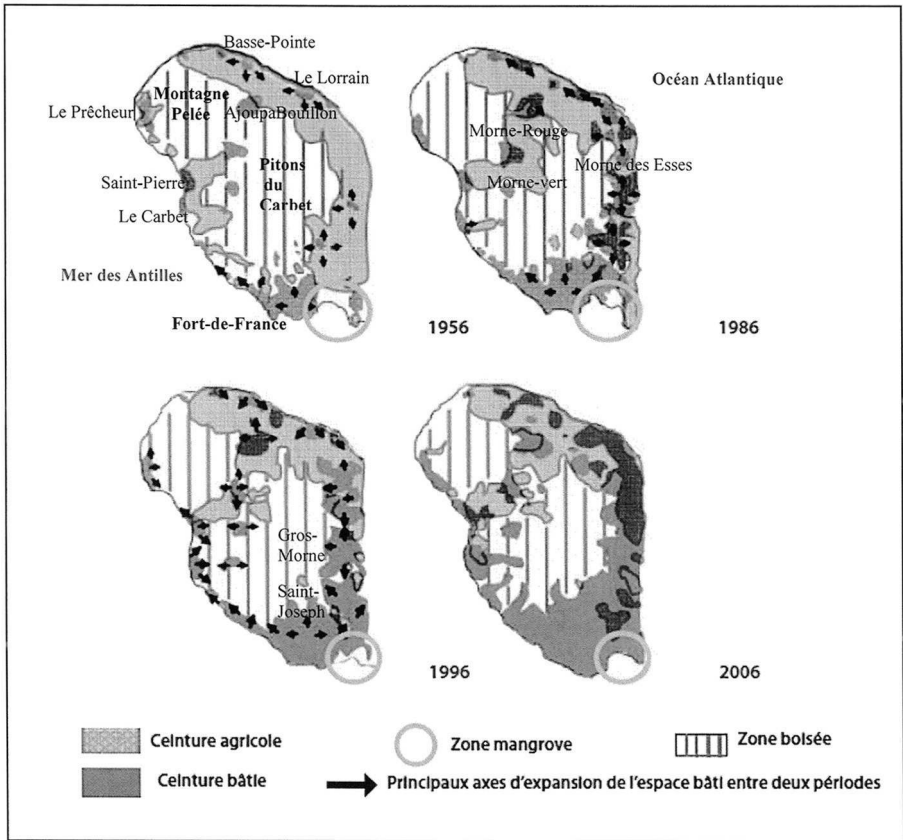
<sup>1</sup> méil : plantin.corinne@wanadoo.fr

est beaucoup plus continue que dans les terres intérieures du Sud où les terrains agricoles sont distribués de façon plus éparse. Par ailleurs, grâce aux missions de certaines structures comme l'Office National des Forêts ou le Parc Naturel Régional de la Martinique, une grande partie des espaces boisés et de mangrove est actuellement protégée et sous grande surveillance. Plusieurs associations écologiques militent activement en ce sens. Lors des récentes révisions de documents d'urbanisme, certaines zones boisées sont devenues « intouchables ». Ainsi, la Martinique s'oriente globalement vers un maintien des espaces naturels qui ont été pour un grand nombre « classés ». Mais, les menaces et pressions de l'anthropisation exercées sur ces espaces naturels restent constantes. On observe même à certains endroits une disparition progressive de ce type d'espace.

L'évolution géo-environnementale de la Martinique a-t-elle été globalement la même sur l'ensemble de l'île ? Ou a-t-elle été sectorielle ? Nous démontrerons à travers cette étude que cette évolution géo-environnementale martiniquaise varie sensiblement d'un secteur à un autre. Dans un premier temps, nous nous pencherons sur la zone de Fort-de-France/Montagne Pelée qui est caractérisée par un étalement urbain conséquent. Dans un deuxième volet, nous nous intéresserons à la zone de Trinité/François/Lamentin qui a été frappée par une urbanisation beaucoup plus récente. Enfin, nous aborderons le sud de la Martinique qui est particulièrement exposé à un phénomène de mitage sans précédent.

## **I – Fort-de-France/Montagne Pelée : une zone marquée par l'étalement urbain**

Sur les cartes évolutives de 1956 à 2006 de la zone de Fort-de-France/Montagne Pelée (fig. 1), deux cas de figures se présentent. Dans un premier cas beaucoup plus flagrant, on observe un étalement des ceintures de bâtis anciennes déjà existantes sur la carte de 1956, comme par exemple celles du centre-caraïbe avec la formation de l'agglomération de Fort-de-France dans les années 1980, ou celles des centres-bourgs littoraux (Le Carbet, Le Lorrain) et de terres intérieures (Morne-Rouge, Morne-Vert). Dans un deuxième cas, on note l'apparition et la densification de nouvelles zones bâties, particulièrement dans le centre-atlantique et le nord-est de l'île. Par exemple, contrairement à 2006, le quartier de Morne des Esses, en 1956, était peu bâti et s'est fortement urbanisé. De 1956 à 1986, les limites des zones bâties correspondaient globalement à celles des zones de relief boisées moins accessibles. Entre 1996 et 2006, ces limites ont eu tendance à être repoussées vers les terres intérieures au relief plus accidenté. On note une densification et un étalement massifs du



**Figure 1 – Évolution géo-environnementale de la zone de Fort-de-France/Montagne Pelée entre 1956 et 2006**

bâti sur les littoraux. En effet, le phénomène de littoralisation a connu une accélération à partir des années 1980-1990. Enfin, on remarque la formation d'une sorte de diagonale du bâti (Carbet/Morne-Rouge/ Ajoupa-Bouillon), qui donne l'impression de séparer assez distinctement les Pitons du Carbet de la Montagne Pelée. Entre deux dates, les ceintures de bâtis se sont étalées dans plusieurs directions représentées sur les cartes évolutives par de petites flèches noires, qui montrent les poussées exercées par les zones bâties sur les espaces agricoles et naturels. Ces poussées demeurent nombreuses au fil du temps, ce qui se traduit par une augmentation de la pression des zones bâties sur les autres types géo-environnementaux. On assiste également à un renforcement et à une accélération de la concentration du bâti. Sur la carte de 1956, en-dehors des centres-bourgs, le bâti reste diffus et éparé. Les zones de concentration du bâti concernaient donc essentiellement les centres-bourgs. À partir des années 1970-1980, le bâti y devint plus concentré à l'intérieur et en-dehors des centre-bourgs. Par exemple, la construction de grands ensembles dans les

années 1970-1980 a favorisé la concentration du bâti. Toutefois, il est important de souligner que sur les cartes évolutives précédentes, la multiplication de zones grises (donc l'apparition d'espaces bâtis), ne traduit pas les densités du bâti. Ainsi, la forte concentration du bâti dans l'agglomération foyalaise n'est pas celle qu'on retrouve dans la commune rurale du Morne-Rouge, même si dans les deux cas on assiste à un étalement du bâti. Il ne faut donc pas confondre la densité et l'étalement du bâti. La concentration du bâti est généralement plus importante sur les littoraux que dans les terres intérieures, par rapport aux conditions topographiques (photo 1). La photographie 1 illustre parfaitement l'anthropisation du littoral de Fort-de-France, capitale de l'île. La densification du bâti accélérée à partir des années 1980-1990, se ressent d'autant plus qu'elle se réalise dans un milieu insulaire imposant des limites côtières.



**Photo 1 – Le littoral très anthropisé de Fort-de-France en 2010**

Que deviennent les espaces agricoles cultivés face à l'étalement urbain ? Le secteur Fort-de-France/Montagne Pelée reste très intéressant à analyser, car on y retrouve tous les cas de figures : déprises, maintiens et expansions des ceintures agricoles. Les déprises sont le plus souvent générées par les poussées exercées par les espaces bâtis, mais aussi à cause des crises économiques agricoles comme la crise sucrière des années 1940, ou parfois par les dures conséquences des aléas naturels qui ont incité maints agriculteurs à baisser les bras ou à vendre leurs terres, notamment à des promoteurs immobiliers. Par

exemple, sur la figure 1, les petites ceintures agricoles résistantes sur la carte de 1956, comprises entre Fort-de-France et Saint-Pierre sur la zone littorale caraïbe, ont complètement disparues, et ce, assez rapidement. Au niveau du Prêcheur, la petite ceinture agricole de 1956 s'est transformée en un espace boisé et bâti entre 1956 et 1986, avant de réapparaître timidement entre 1996 et 2006 sous l'effet d'actions politiques. Il y a eu également une déprise et une fragmentation spatiales agricoles dans les quartiers du secteur Saint-Joseph/Gros-Morne entre 1956 et 1996, pour les mêmes raisons, avant de connaître une très légère expansion entre 1996 et 2006. La ceinture agricole nord-atlantique a été relativement bien maintenue et a même connu, en certains endroits, une expansion spatiale entre 1956 et 1996. On observe entre 1956 et 1986, la formation d'une diagonale agricole entre Saint-Pierre et le Morne-Rouge. Néanmoins, entre 1986 et 2006, cette diagonale gris clair s'est fragmentée pour laisser place à la formation d'une diagonale gris foncés de bâtis. Dans la zone Fort-de-France/Montagne Pelée, on dénombrait, en 1956, environ quatre-vingts lieux dont la toponymie comportait le mot « habitation », ainsi qu'une trentaine de distilleries dont les noms ont été utilisés ultérieurement pour la toponymie de quartiers sur les cartes de 1986, 1996 et 2006. En 1986, il y avait dans ce secteur à peine une vingtaine de lieux dont la toponymie comprenait le mot « habitation ». Cette réalité, serait-elle le reflet d'un refus d'éléments comme l'habitation évoquant la sombre période de l'esclavage ? En 1996 et 2006, on comptait une trentaine de lieux possédant le mot « habitation ». Il y a donc eu une augmentation entre 1986 et 1996. S'agit-il d'un effet de mode ou d'une volonté réelle de renommer les lieux comme auparavant ? Cela montre-t-il une conscientisation de l'habitation comme un patrimoine paysager ? Ou cela manifeste-t-il une volonté de maintien, voire d'expansion spatiale des terres agricoles ?

L'étalement urbain dans la zone Fort-de-France/Montagne Pelée a inévitablement eu des conséquences négatives sur les espaces naturels. Sur la figure 1, de 1956 à 1986, on note une diminution spatiale de la zone de mangrove de la Baie de Fort-de-France qui était sous la pression d'une anthropisation peu maîtrisée. Toutefois, entre 1986 et 2006, on observe un certain maintien de cette zone de mangrove, qui est la conséquence de toutes les décisions de protection prises en matière d'environnement et d'urbanisme. En est-il de même pour les zones boisées ? De 1956 à 1986, on observe un net recul des zones boisées sous la pression exercée par l'extension des ceintures agricoles et du bâti, et ce, particulièrement dans la zone foyalaïse vivant à cette époque une urbanisation galopante. Ainsi, à cette période, les espaces boisés littoraux disparaissaient à une vitesse vertigineuse et se localisaient essentiellement dans les zones de relief moins accessibles. La topographie accidentée de l'île les a en partie sauvés. Sur la carte de 1956, il n'y avait

qu'un seul ensemble boisé dans le nord de la Martinique, alors que sur celle de 1986, on remarque deux ensembles biens distincts (les Pitons du Carbet et la Montagne Pelée), séparés par une diagonale agricole et de bâti. Si globalement la zone boisée de la Montagne Pelée s'est bien maintenue entre 1986 et 2006, celle des Pitons du Carbet a sensiblement diminué sous les pressions qu'exerce l'anthropisation à partir des franges littorales. Ainsi, malgré un maintien global des zones boisées, ces dernières ont connu une déprise spatiale qui reste cependant modérée à l'échelle du nord de l'île. Les reliefs abrupts, le danger volcanique et le classement des espaces naturels protégés, constituent des remparts contre les pressions anthropiques, mais jusqu'à quand ?

## **II – Trinité/François/Lamentin : une zone exposée à une urbanisation récente et rapide**

Les mêmes phénomènes observés précédemment au niveau du bâti dans la zone de Fort-de-France/Montagne Pelée, concernent également la zone de Trinité/François/Lamentin. Les zones bâties des centres-bourgs du Lamentin, du François, du Robert et de Trinité se sont étirées (fig. 2). De nouvelles zones bâties se sont développées dans des espaces autrefois naturels ou agricoles, notamment avec l'émergence de zones d'activités économiques, de grands ensembles ou de lotissements de style pavillonnaire. Par exemple, la Presqu'île de la Caravelle n'a pas été épargnée par cette tendance, notamment dans les quartiers de Tartane et de l'Anse l'Étang. La littoralisation est particulièrement observée au niveau des baies du Robert, du François, de Simon au François et du Havre de Trinité. Les terres intérieures ont subi le même sort, notamment dans de nombreux quartiers tels Roches Carrées, Morne Bel Air, Morne Pavillon, Pelletier, Derrière Bois, Croix Odilon, Vert Pré, La Tracée, où se développe considérablement un phénomène de mitage. Dans la ville du Lamentin, des quartiers comme Bélème, Jeanne d'Arc, Palmiste, Petit Manoir, Les Mangles, La Lézarde se sont fortement urbanisés, notamment avec l'aménagement de l'aéroport, de zones industrielles et commerciales. Au Lamentin, partie orientale de l'agglomération de Fort-de-France, la concentration du bâti en 2006 demeurait très forte. L'urbanisation de la zone du Lamentin a connu une phase d'accélération à partir des années 1970-1980, période au cours de laquelle elle est devenue une continuité spatiale de l'agglomération foyale. Par exemple, sur la carte de 1956, dans les quartiers du Lamentin précédemment cités, les espaces bâtis demeuraient encore très limités. Il s'agissait essentiellement de quartiers ruraux disposant de larges ceintures agricoles. En comparant les cartes de 1956 et de 1986, on constate qu'il n'y a eu qu'une légère expansion spatiale du bâti entre ces deux dates, non seulement dans la zone lamentinoise, mais aussi dans toute la zone Trinité/François. L'étalement des ceintures de bâti est

d'avantage visible sur les cartes dans la période comprise entre 1986 et 2006, ce qui prouve que l'explosion urbaine est dans ce secteur un phénomène très récent. Dans la zone de Trinité/François/Lamentin, la topographie reste dans l'ensemble moins accidentée que dans la zone de Fort-de-France/Montagne Pelée. Ainsi, l'expansion spatiale récente d'un bâti connaissant moins de limites topographiques, en particulier dans la plaine du Lamentin, s'effectue assez rapidement. Ce secteur constitue de nos jours un espace important de ou en marge de l'agglomération foyale et dispose de nombreux quartiers-dortoirs.

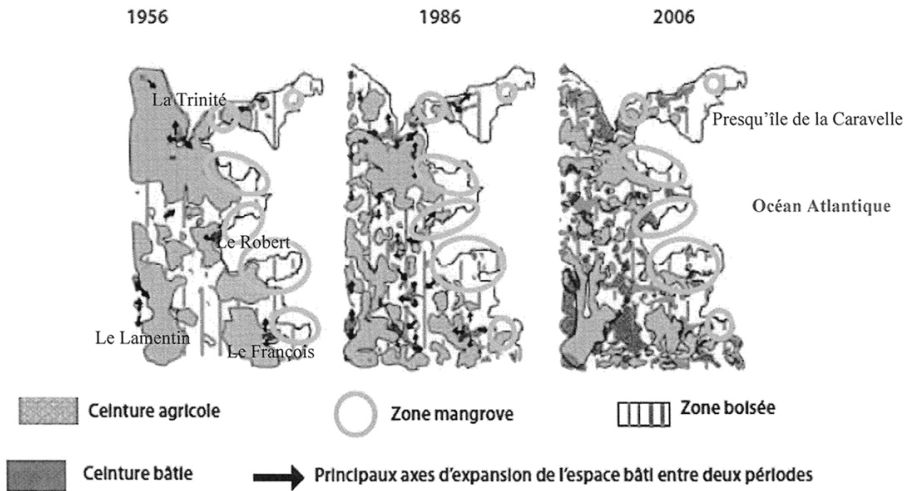


Figure 2 – Évolution géo-environnementale de la zone de Trinité/François/Lamentin entre 1956 et 2006

Dans la zone Trinité/François/Lamentin, entre 1956 et 2006, on observe une nette fragmentation des ceintures agricoles. Seules se maintiennent difficilement de grandes ceintures agricoles à proximité des bourgs. Le morcellement des ceintures en petits îlots est plus flagrant dans cette partie de l'île que dans la zone Fort-de-France/Montagne Pelée. En effet, le relief moins accidenté est plus favorable à l'expansion des zones bâties. De plus, les terrains agricoles y sont dans l'ensemble de moindre taille et beaucoup moins concentrés (distribution des terrains plus éparse), ce qui facilite les pressions exercées par l'expansion des espaces bâtis qui connaissent alors une résistance spatiale agricole moins forte. Par ailleurs, les conditions pédologiques et hydrographiques sont moins favorables. Les sols y sont moins riches pour la mise en valeur agricole. Enfin, la zone Trinité/François/Lamentin, qui inclut aussi la ville du Robert, est bien connectée au pôle dynamique économique



centre-caraïbe grâce à l'amélioration récente du réseau routier. Elle connaît également des développements socio-économique et démographique importants. Tous ces paramètres favorisent une forte urbanisation au détriment des espaces agricoles. Sur la figure 2, on observe sur les cartes établies entre 1956 et 1986, une petite expansion de la ceinture agricole dans la zone du Lamentin qui par la suite tend à légèrement se morceler entre 1986 et 2006. La résistance agricole reste très difficile dans l'agglomération foyalaise (photo 2) : on peut y voir clairement un champ de canne à sucre qui résiste à la pression urbaine au Lamentin. En 1956, dans la zone Trinité/François/Lamentin, il y avait presque quatre-vingts lieux dont la toponymie comprenait le mot « habitation », et une vingtaine de distilleries, rhumeries et sucreries confondues. En 1986, on comptait à peine une demi-douzaine de lieux incluant le mot « habitation ». Ont résisté la sucrerie du Galion à Trinité, la distillerie du Simon au François, et trois rhumeries. Entre 1986 et 2006, il y a eu une augmentation du nombre de lieux dont la toponymie comportait le mot « habitation » (même tendance que dans le nord de l'île), soit une vingtaine de lieux.



**Photo 2 – Champ de canne à sucre résistant dans la ville du Lamentin**

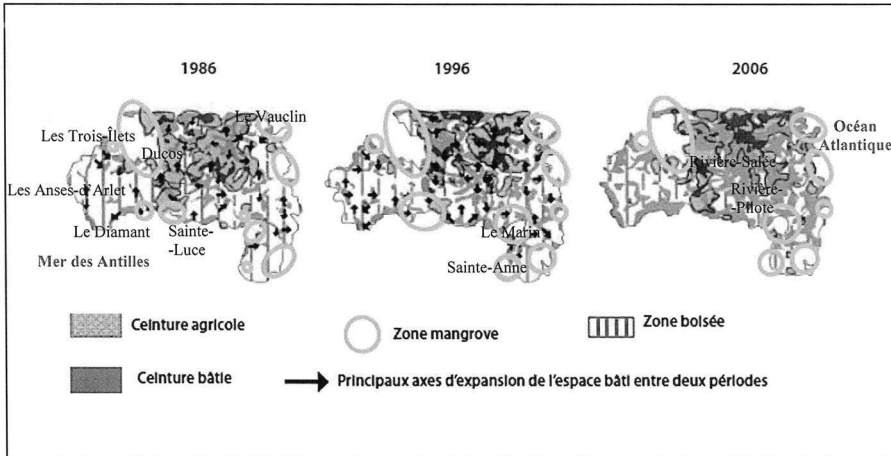
Sur la figure 2, globalement, entre 1956 et 2006, les zones de mangrove se sont maintenues dans le secteur Trinité/François/Lamentin. On assiste même à certains endroits à leur très légère augmentation entre 1956 et 1986,

aux environs de Pointe Royale et du quartier Reynoird, pas loin de l'ancienne usine du Robert. En effet, des espaces cultivés abandonnés sont revenus à leur état naturel. Toutefois, on observe aussi des cas de figure inverses comme près du bourg du François entre 1956 et 1986, ainsi qu'à Pointe Hyacinthe entre 1986 et 2006, où la mangrove a connu une déprise spatiale. En ce qui concerne les zones boisées, entre 1956 et 2006, à l'exception de la zone protégée de la Presqu'île de la Caravelle (réserve naturelle), on note une nette dégradation des espaces boisés qui subissent un phénomène de mitage par rapport à une anthropisation massive favorisée par les conditions topographiques.

### **III – Le sud de la Martinique : un espace caractérisé par un mitage conséquent**

Dans le Sud de la Martinique, au niveau du bâti le constat reste le même que dans les deux autres zones préalablement analysées. Cependant, même si l'on note un étalement des zones bâties, les concentrations de bâtis sont dans l'ensemble moins fortes, notamment dans les terres intérieures où l'empreinte urbaine est plus diffuse avec l'apparition du mitage (fig. 3). Ainsi, les ceintures de bâtis sont plus morcelées. À l'exception de la zone atlantique du Vauclin, c'est essentiellement sur le littoral sud-caraïbe que l'étalement du bâti est prononcé. Remarquons que dans les villes proches de l'agglomération foyalaise, donc en marge du pôle centre-caraïbe, l'étalement urbain est plus important, notamment dans les villes de Ducos, Saint-Esprit, Rivière-Salée et des Trois-Ilets qui sont devenues des « espaces résidentiels périphériques » de l'agglomération de Fort-de-France. Des Anses-d'Arlet à Sainte-Anne, l'étalement du bâti à partir des centres-bourgs et le mitage se sont accélérés à partir des années 1980-1990, notamment avec l'amélioration du réseau routier, la construction de lotissements et d'hôtels, le développement de l'habitat collectif et les programmes de défiscalisation. L'explosion urbaine dans le sud de l'île est récente. Ces communes littorales ayant un fort potentiel touristique, offrent des paysages agréables et très attractifs. Néanmoins, l'étalement du bâti et le mitage menacent leur patrimoine paysager et par conséquent leurs activités touristiques. Certes, il faut un développement économique dans ces espaces fragilisés, mais qui soit un développement durable. L'attraction du Sud à des fins résidentielles a pour conséquence une explosion démographique sans précédent. Or, le bassin d'emplois majeur reste celui de l'agglomération foyalaise localisée au centre-ouest de la Martinique. Ainsi, régulièrement on observe d'importants flux pendulaires entre le Sud et le Centre de l'île qui sont à l'origine d'immenses embouteillages sur les principaux axes de circulation. Sur la côte sud-atlantique, la zone du Vauclin n'a pas été épargnée par l'étalement du bâti et le mitage, notamment dans le bourg, les quartiers

de la Pointe Faula, Macabou, Pointe des Sables, La Plaine, Ravine Plate et Château Paille. Dans le sud de la Martinique, il existe un contraste important entre les zones littorales densément bâties et les terres intérieures où le bâti est beaucoup moins concentré.



**Figure 3 – Évolution géo-environnementale du sud de la Martinique entre 1986 et 2006**

Dans le sud de la Martinique, on note une fragmentation des ceintures agricoles en petits îlots. Néanmoins, ce morcellement est un peu moins prononcé, car ne disposant pas de carte de 1956 du sud de l'île, les cartes évolutives utilisées concernent une période plus courte comprise entre 1986 et 2006, soit une vingtaine d'années. Néanmoins, nos recherches bibliographiques nous ont prouvé que le Sud de l'île disposait dans les années 1950 de grandes ceintures agricoles cultivées, notamment de canne à sucre. Entre 1986 et 2006, on note l'apparition et/ou l'expansion de petites zones agricoles, notamment dans la pointe extrême sud de l'île et sur la frange littorale atlantique du Vaucelin. Il n'y a pas ou peu de ceintures agricoles dans les zones de relief les plus élevées qui sont généralement des espaces boisés protégés, notamment dans les mornes compris entre le Vaucelin, le Marin et Rivière-Pilote, et ceux localisés entre la Diamant, les Anses-d'Arlet et les Trois-Îlets. En 1986, on comptait dans le sud de la Martinique une douzaine de lieux dont la toponymie comprenait le mot « habitation », quatre distilleries et la rhumerie-sucrerie du Marin, alors qu'en 1956, il y avait une dizaine de distilleries en plus que celles qui avaient été répertoriées en 1986. En 1996, on dénombrait huit lieux dont la toponymie comprenait le mot « habitation » et deux rhumeries. En 2006, le constat était le même avec néanmoins trois lieux en plus dont la toponymie comprenait le mot « habitation ».



**Photo 3 – Morne boisé de la ville du Marin  
exposé au phénomène de mitage**

La même tendance que dans la zone Trinité/ François/Lamentin se vérifie dans le sud de la Martinique en ce qui concerne les mangroves. Sur la figure 3, entre 1986 et 2006, on observe un maintien global des mangroves. On note même de légères expansions spatiales de mangrove à certains endroits comme à l'Anse Céron (entre le Diamant et Sainte-Luce), le cul-de-sac du Marin ou le cul-de-sac Ferré, entre 1986 et 1996 ; mais aussi entre 1996 et 2006, à Pointe Fusette (Sainte-Luce). Néanmoins, on remarque également des déprises spatiales de la mangrove comme notamment sur la bordure littorale en face de l'îlet Rat à Sainte-Anne entre 1986 et 1996, et au Marigot du Diamant entre 1996 et 2006. L'ensemble boisé le plus important en superficie correspond à la zone de relief des mornes Larcher, Blanc, Fournerey, Gardier, des Pères, comprise entre les Trois-Îlets, les Anses-d'Arlet et Sainte-Luce. Cet ensemble n'est cependant pas épargné par une tendance au mitage. Le mitage, phénomène accéléré au cours des années 1990-2000, est beaucoup plus accentué dans le Sud de l'île où les constructions de logements neufs ont battu des records cette dernière décennie (photo 3) : on peut y voir distinctement un morne boisé touché par un phénomène de mitage au Marin. Face au phénomène de mitage qui paraît incontrôlable en certains endroits, le domaine du Grand Macabou, la Montagne du Vauclin, les forêts départementales domaniales de Montravail, de Lépinay et de Piton Crève-Cœur, constituent des zones boisées qu'il faut continuer impérativement à protéger.

\*

À partir de cette analyse comparative sectorielle et spatio-temporelle réalisée sur plusieurs décennies, nous pouvons conclure que l'équilibre entre les types géo-environnementaux naturels, agricoles et bâtis, demeure très difficile à maintenir sur l'île de la Martinique qui subit des pressions démographique, socio-économique et urbaine, constantes et sans précédent, nécessitant l'utilisation de plus en plus d'espaces. Or, le cadre spatial insulaire est limité. Il demeure pour l'instant peu extensible. L'équilibre écologique, économique et social, constituant la base du développement durable, demeure ainsi le principal défi des aménageurs contemporains qui doivent en plus trouver des espaces importants pour l'installation de nouvelles structures énergétiques, notamment les fermes photovoltaïques. Les décisions prises déterminent inévitablement l'évolution des types géo-environnementaux. Plusieurs questions se posent alors : peut-on réellement aboutir à un système géo-environnemental équilibré ? Le « tout urbain », appartient-il encore au domaine de l'utopie en ce qui concerne la Martinique de demain ? Un développement rural et agricole plus soutenu est-il possible ? La Martinique semble bien loin des objectifs qu'elle s'est fixés (soit 40 000 hectares de terrains agricoles), car elle ne dispose en réalité actuellement que de 25 000 à 28 000 hectares de surfaces agricoles, dont une grande partie souffre des dégâts causés par le chlordécone<sup>2</sup> et dont une autre minorité est menacée d'être transformée en fermes photovoltaïques. De nos jours, l'île dispose d'une couverture végétale occupant environ 60% de l'île, ce qui reste plutôt satisfaisant. Ses mangroves et plusieurs espaces forestiers sont protégés. Mais cette réalité, n'incite-t-elle pas paradoxalement certains acteurs à négliger la donne environnementale en pensant avoir assez de « réserve » en matière d'espaces naturels ? Quelles sont les réelles limites spatiales et juridiques de l'aménagement des espaces voués aux nouvelles énergies ? Ces espaces consacrés aux nouvelles énergies, constituent-ils un quatrième type géo-environnemental à intégrer dans les plans d'aménagement ? Quoiqu'il en soit, on survolant en avion les Petites Antilles, on observe un net contraste entre la Martinique très urbanisée et ses îles voisines (Sainte-Lucie et La Dominique) encore très « vertes ».

---

<sup>2</sup> Wikipédia : Le chlordécone (ou Képone) est un produit phytosanitaire, pesticide organochloré de la famille du DDT. C'est un polluant organique persistant (POP). Non biodégradable, sa DT50 est évaluée, suivant les conditions, de 3,8 à plus de 46 ans dans les sols. De fortes suspicions de toxicité, alliées à cette persistance, l'ont fait interdire dans de nombreux pays (dès 1976 aux États-Unis). Les conséquences de son utilisation aux Antilles françaises jusqu'en 1993 ont fait la une des médias français en septembre 2007.

## Bibliographie

**Adelaïde-Merlande J., dir.**, 1986 - *Histoire des Communes Antilles Guyanes*. Fort-de-France : Pressplay, 6 vol.

**Brithmer R. et Negouai F.**, 1998 - *La mangrove de la Martinique*. Fort-de-France : Parc Naturel Régional de la Martinique, 27 p.

**Desse M.**, 2004 - La protection et la gestion des espaces littoraux en Guadeloupe et à la Martinique. *Études Caribéennes, Sciences humaines et sociales, Géographie*, Paris, n° 1, p. 17-24.

**Doumenge J.-P.**, 2000 - *L'Outremer français*. Paris : Armand Colin, 224 p.

**Ferré J.-F.**, 1976 - *La canne à sucre, les industries du sucre et du rhum à la Martinique, évolution contemporaine : 1950-1974*. Talence : Centre d'Études de Géographie tropicale, CEGET-CNRS, 320 p.

**Grillon A.**, 1984 - *La Martinique en ce temps-là*. Saint-Georges (Québec) : Éditions Chaudet, 5 vol..

**Letchimy S.**, 1992 - *De l'habitat précaire à la ville, l'exemple martiniquais*. Paris : L'Harmattan, 149 p.

**Martouzet D.**, 2001 - *Fort-de-France : Ville fragile ?* Paris : Anthropos, diffusion Economica, 259 p.

**Rippon M.**, 2009 - Martinique, mon île sœur. In : Antilles les îles enchantées. *GEO Découverte Hors série*, p106-113.

**Saffache P.**, 2005 - *Manuel de géographie de la mer et des littoraux : Essai de compréhension du milieu littoral martiniquais*. Matoury : Ibis Rouge Édition, Presses universitaires créoles-GEREC, 53 p.

**Terres d'Amérique n°7**, 2009 - *Les littoraux de la Caraïbe. Pratiques sociales et nouvelles dynamiques spatiales*. Paris : Editions Karthala / Géode Caraïbe, 219 p.

---

## Résumé

---

Les villes tendent à « grignoter » les espaces ruraux et naturels. Force est de constater que cette révolution urbaine se remarque à différentes échelles, notamment à celle de la planète. L'île de la Martinique localisée dans les Petites Antilles, n'a pas été épargnée par une urbanisation massive et rapide qui remet régulièrement en question la perception et la gestion de cet espace insulaire. Il est possible d'analyser l'évolution du territoire martiniquais durant ces dernières décennies, à travers celle de trois types spatiaux ou géo-environnementaux : les espaces urbanisés, ruraux et naturels. En effet, grâce aux outils cartographiques, par le biais d'une analyse comparative et évolutive, nous sommes en mesure d'illustrer l'évolution géo-environnementale de l'île qui s'est effectuée à grande vitesse ces dernières décennies. À partir de cartes anciennes et récentes de l'Institut Géographique National (IGN), nous avons été en mesure de mettre en avant l'évolution spatio-temporelle des zones bâties et des espaces agricoles

cultivés, qui reflète une anthropisation sans précédent. Par ailleurs, il a été intéressant de se pencher sur le sort des zones de mangrove et boisées de l'île qui demeurent réellement menacées.

**Mots-clés :** Martinique, évolution géo-environnementale, urbanisation, anthropisation, étalement urbain.

---

| **Abstract** |

---

***The geo-environmental evolution of the Martinique island during the 1950 and 2000 years***

*Cities tend to “nibble” the rural and natural areas. It is clear that this urban revolution is noticed at different scales, including that of the planet. Martinique, island located in the West Indies, has not been spared by a massive and rapid urbanization which regularly calls into question the perception and the management of this insular space. It is possible to analyze the evolution of the territory of Martinique during the last decades, through the three spatial or geo-environmental types: the urbanized, rural and natural areas. Thanks to the mapping tools, through a comparative and evolutionary analysis, we are able to illustrate the geo-environmental evolution of the island which was performed at high speed in recent decades. From ancient and recent maps of the National Geographic Institute, we were able to highlight the spatial and temporal evolution of built-up and cultivated agricultural areas that reflect an unprecedented human impact. Moreover, it was interesting to consider the fate of mangrove and forest areas of the island which are clearly threatened.*

**Keywords :** *Martinique Island, geo-environmental evolution, urbanization, anthropization, urban sprawl.*